

030303

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

030303

**Présents :** M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Véronique PEBEYRE.

**Délégations de vote :**

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

030303

**43 - PLAN PHYTO ZERO**

Monsieur Clément SERVAT expose que, dans le cadre du plan éco-phyto défini dans le programme Grenelle de l'Environnement, ayant pour objectif de diviser par deux l'usage de ces produits d'ici à 2018, et afin de répondre à la loi LABBE du 6 février 2014 qui prévoit la mise en place d'un objectif phyto zéro dans l'ensemble des espaces publics, la Commune d'OLORON SAINTE MARIE s'est engagée depuis plusieurs années dans cette démarche en réduisant considérablement l'utilisation de ces produits.

Afin de réussir à préserver la ressource en eau et la biodiversité de notre planète, dès à présent, il est décidé de supprimer à compter du 01 janvier 2015 tous produits pesticide sur le territoire de la Commune.

A cette fin, il sera présenté un nouveau plan de ~~dés~~herbage et de gestion des espaces publics que la municipalité pourra valider lors d'un prochain Conseil Municipal.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

Le 12 NOV. 2014  
Sous-Préfecture  
OLORON-SAINTE-MARIE

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour élaborer ce nouveau plan, démarches et toutes les aides financières possibles.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 06 novembre 2014.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

